

L'Écho Chapellois



Numéro 138
Novembre 2023

E dito

Chers Chapelloises, Chers Chapellois,

Comment vivons-nous cette année olympique à La Chapelle-Bouëxic ?

Comment sport et activités physiques peuvent-ils apporter une qualité de vie ?

Comment agir pour créer des lieux de pratique ?

Le Conseil municipal en décidant de recruter un éducateur sportif « Sport pour tous » affirme un projet s'inscrivant bien dans la vie des habitants.

Bien évidemment, nous remercions les responsables des diverses associations chapelloises qui proposent déjà des activités (Club de foot, Club Cyclo et VTT, Gymnastique et Zumba, Taïchi Chuan, Yoga, Réveil musculaire pour séniors), d'autres extérieures ayant des antennes à La Chapelle (Volley-Ball, Badminton, Hand-Ball), d'autres sur les communes de Val d'Anast et de Guignen.

D'ores et déjà, ce sont deux créneaux Multisports qui sont proposés à l'école, des accompagnements sportifs aux enseignants, un créneau « Course à pied » pour adultes, le mercredi soir de 18h à 19h, ainsi qu'un créneau « Marche Nordique », le jeudi de 10h à 11h30.

Chacun connaît les désastres sur la santé, de la sédentarité chez les adolescents notamment.

Seront donc également proposés des stages sportifs pendant les vacances scolaires.

A venir aussi, des créneaux « Sport en famille » sur un créneau du samedi matin.

A travers ces activités, ce sont autant d'occasion de faire du lien social.

A l'occasion de cette année olympique, nous faisons en sorte de pérenniser ce qui fait et fera de La Chapelle-Bouëxic, une commune agréable à vivre.

Sportivement, Le Maire

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 7
- Tribune d'expression P 8
- Vie Culturelle P 9 et 10
- Vie Economique P 11
- Associations P 12 à 16
- Les Comptes- rendus P 17 à 19
- Mémento P 20

Visite de l'assemblée nationale Vendredi 15 Décembre.

Départ car à 6 heures.

Retour vers 24h.

Participation : 25 € par personne.

Renseignements et inscriptions à la mairie 02.99.92.01.15
(plus d'infos page 16)

A vos agendas !

Cérémonie des vœux
de la municipalité :

Samedi 6 Janvier 2024 à 10h30
Salle Polyvalente.

Dimanche 17 Décembre 2023 à 16h45

Deux Chorales de Noël :

(dont la Chorale des « Petits Lézards » de Saint-Senoux).

Eglise de LA CHAPELLE-BOUËXIC.

Entrée gratuite . Boissons chaudes.

Réservez vos places au 02.99.92.01.15

20
TERRE
DE JEUX
24

La Chapelle-
Bouëxic
labellisée
« Terre de
jeux »

Cambrouss'Ries

Vendredi 24 Novembre de 20h30. Salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic.

Alain Guyard : philosophe forain, bonimenteur, décrivateur de concepts. "Coluche s'accouple avec Socrate" Il fait dans la pensée comme un comice agricole fait dans le bestiau un jour de foire à l'andouille. Vous aimez juter du bulbe et gamberger en haute voltige mais vous refusez de vous faire entrouducuter par des pinailleurs précieux et maniérés ? Alors vous serez client.

Presse : « C'est sérieusement qu'Alain GUYARD déconne. Une bouffée de gouaille argotique estampillée Tontons Flingeurs ». Télérama.

Vendredi 24 Novembre - 20h30 Salle polyvalente Tel : 02.99.34.55.30 Prix : 13 € et 11 €



Programmation complète du 16 au 25 Novembre 2023

PROGRAMME - 9 ^{ème} Cambrouss'Ries 2023							
				Tarifs	Tarifs réduits*	Qté	Total
Judi 16 Novembre (n°1)	Daniel Villanova	Copains comme bouchons Maure - Val d'Anast	20h30	12€	10€		
Vendredi 17 novembre (n°1)	Daniel Villanova	Le Manac'h Guipry-Messac	20h30	12€	10€		
Samedi 18 novembre (n°2)	Dîner-spectacles Krystoff Fluder 1 ^{ère} Partie : Les manches à airs	Salle Brocéliande Comblessac	20h00	26€	24€		
Dimanche 19 novembre (n°2)	Krystoff Fluder 1 ^{ère} Partie : Les manches à airs	Chez Nanou Bovel	14h30	12€	10€		
Judi 23 novembre (n°3)	Alain Guyard	Café du Village Lohéac	20h30	13€	11€		
Vendredi 24 novembre (n°3)	Alain Guyard 1 ^{ère} Partie : Ateliers théâtre	Salle polyvalente La Chapelle Bouëxic	20h30	13€	11€		
Samedi 25 novembre (n°4)	Phit Cabaret Zors Mofhieu + Atelier théâtre	Salle des fêtes Saint-Séglin	20h00	18€	16€		
PASS «Cambrouss'Ries 2023» 4 soirées au choix					45€		

Renseignements et réservations

- Par téléphone au 02.99.34.55.30 ou par mail art-maure-spectacles@orange.fr
- Secrétariat Billetterie 06.45.47.12.75
- Billetterie en ligne www.art-maure-spectacles.com

Vie Municipale

REPAS DU CCAS

Samedi 7 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale a réuni les seniors chapellois dans la joie et à la bonne humeur pour un moment de convivialité, à la salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUÉXIC. Le repas était préparé par Anthony LAMORT, de l'Ardoise Gourmande. Le service, quant à lui, a été assuré par 4 chapelloises et chapellois, et une jeune de Lailé. Merci à : Elsa WESTER, Josué CLOTEAUX, Zoé BEGO, Louane BECARI, Elise MUSTIERE.

Cela a aussi été l'occasion et avec autant de plaisir pour Louisette LEBRET (Adjointe aux affaires sociales), de mettre en avant les doyens présents dans la salle : Monsieur GOUGEON Pierre (92 ans), Monsieur POUËSSEL Armand (92 ans) et Madame DELANEE Denise (90 ans). Les doyens de la Commune sont Madame LARCHER Jeanine qui aura prochainement 95 ans et Monsieur HIGNET Marcel (96 ans). Les deux doyens étaient absents ce jour-là.

Nous avons accueilli 8 nouvelles personnes de **70 ans** :

Mme CADET Marie-Thérèse, Mme HUÉ Joseline, Mme MANDON Viviane, Mme MONNIER Claudette, Mme PENNEU Liliane, Mme RAYMONDE-LERAY Evelyne, Mr VANG Geu, Mr MORAZIN Roger.

Les 80 ans : Mr et Mme GERARD André et Colette, Mme JOLY Anne-Marie, Mme SOULAINNE Marcelle, Mme SOULAINNE Marie-Claude, et Mr SOULAINNE Gervais.

Les 90 ans : Mme BARBRÉ Madeleine, Mme DELANEE Denise qui a pu, en gallo nous conter une histoire.

La Commune compte 136 personnes âgées de plus de 70 ans. Cette journée agréable fut l'occasion de prendre des nouvelles de chacun dans la convivialité sans oublier les chansons et quelques « petites histoires ».



De gauche à droite, Mr GOUGEON Pierre, Mr MORAZIN Roger, Mme DELANEE Denise, Mr POUESSEL Armand et Mme LEBRET Louisette

La fête des Classes 3.



Après la classe 2, qui avait relancé cette tradition villageoise au cœur de la commune l'année dernière, c'est la classe 3 qui a pris le relais pour organiser ce moment festif intergénérationnel.

Le samedi 30 septembre, les personnes entrant dans une nouvelle décennie se sont donc retrouvées en fin d'après-midi sur le terrain de la Vigne pour une célébration à l'église, suivie de la traditionnelle photo et du dépôt de la gerbe devant le monument aux morts. Le moment s'est prolongé par un temps de convivialité accompagné d'un soleil radieux.

Le soir, 80 convives s'attablaient à la salle des fêtes pour partager un repas et profiter ensuite de la soirée dansante.

Les représentantes des classes 3, nées en 1933, n'ayant pu participer à cette journée, ce sont vu offrir quelques douceurs.

Merci aux participants, à Bouëxic Animation et à toutes les bonnes volontés qui ont contribué à l'organisation de cette fête !

Rendez-vous l'année prochaine pour « les Classes 4 » !!!

Le carnaval des Animaux.



Information :

Dans le prochain Écho Chapellois, vous trouverez un article à propos de l'ensemble "le carnaval des animaux", les sculptures des enfants, un projet de l'école primaire la Roche pourrée avec la sculptrice Mari Gwalarn.

Horaires : Agence Postale Communale.



Le changement d'horaires de l'Agence Postale a été acté lors du dernier Conseil Municipal.
Cette nouvelle formule sera testée durant 3 mois du 16 octobre au 14 janvier.

Lundi de 8h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30.
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15.
Contact : 02.99.92.01.10

Espace France Renov'

Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ? Contactez l'Espace France Renov' de l'Alec des Vallons de Vilaine !

C'est un **service public gratuit et neutre**. Il s'adresse à tous les propriétaires et locataires d'un logement ainsi que pour le petit tertiaire (artisans, commerçants, etc..).

POUR QUELS PROJETS ?

Travaux d'isolation , Achat d'un logement , Réduction des factures d'énergie

QUELS CONSEILS ?

Informations sur les aides financières mobilisables, Accompagnement personnalisé dans le choix des solutions de rénovation, Aide à préparer et suivre le projet

N'attendez-plus ! Contactez-nous ! Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 12h (prix d'un appel local) ☎ **02 99 57 02 20**
erh@alec-vallonsdevilaine.fr
www.alec-vallonsdevilaine.fr

NOS PERMANENCES AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

GUIPRY-MESSAC (lundi matin) , VAL D'ANAST (lundi après-midi) , GUICHEN (mercredi matin), BAIN-DE-BRETAGNE(jeudi après-midi), GRAND-FOUGERAY(vendredi matin) .

Milieus aquatiques : Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.



Nouvelle zone à l'étude pour la restauration des cours d'eau et zones humides.
Vendredi 6 octobre le Comité de pilotage du lancement se réunissait à La Chapelle-Bouëxic pour présenter le phasage de l'étude préalable au contrat de restauration de la masse d'eau du Combs.

L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux/diagnostic préalable à la mise en place d'un programme de restauration des milieux aquatiques afin d'atteindre le bon état écologique imposé par la Directive Européenne Cadre sur L'Eau (DCE).

Cette étude est soutenue par l'Agence Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine. Un rendez-vous qui a mobilisé une trentaine d'élus, de partenaires techniques et financiers et d'associations. Début de la prospection terrain : Début Novembre 2023. Durée de l'étude : 1 an.

Début des travaux : 2026

Vitesse sur les routes



La Mairie et le Maire notamment sont souvent interpellés concernant la vitesse excessive de quelques automobilistes sur les routes qui sont départementales ou communales.

Chacune et chacun demandant d'intervenir pour faire cesser ces conduites souvent volontaires .

Quels moyens avons-nous ?

- Sur les routes départementales, il n'est pas possible de mettre chicanes, rond-point (sauf carrefour) plateau ralentisseur. Seules les limitations à 50 Km/h, voire 70 Km/h peuvent être obtenues. Il reste donc les contrôles de gendarmerie.

Sur les routes communales, cela dépend de la police, du maire mais tous les équipements faisant ralentir ont un coût important ; de plus, cela améliorerait-il vraiment la sécurité quand les mêmes automobilistes souhaitent aller vite !

Nous tentons ou allons tenter deux actions :

- Pose de radars pédagogiques pour inciter à ralentir mais aussi mesurer les vitesses réelles et le nombre de véhicules contrevenants. Cela nous permettrait de définir le besoin.

- Pose de stop sur une route communale en entrée et sortie d'un village « La Guichardais ». A suivre. Par ailleurs, l'aménagement des rues dans le bourg, doit être pensé pour améliorer la coexistence Piétons-Cyclistes-Voitures.

Vous le voyez, ce n'est pas simple mais il n'est pas interdit de signifier aux automobilistes trop rapides, de ralentir.

Élagage des haies et des branches.

Surveillez vos branches ! Les haies vives, les arbres ou les arbustes, les lierres ou toute autre végétation plantée en bordure de voie publique ou privée peuvent être source de danger et **menacer la sécurité publique**, en :

- masquant la visibilité des automobilistes,
- cachant des panneaux de signalisation routière,
- gênant la libre circulation des piétons (poussette, fauteuil roulant...),
- réduisant l'éclairage public,
- **menaçant le réseau de distribution téléphonique** (branche sur un fil ou sur un transformateur).



Nous vous demandons de veiller à la taille ou l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public). Merci de votre collaboration.

Le grand serpent bleu



Mais qu'est-ce donc que ce grand serpent bleu qui a traversé nos campagnes ces derniers mois, accompagné de son cortège de camions, de tractopelles et surtout d'une énorme machine à trancher le sol ?

C'est le projet AVA, pour Aqueduc Vilaine Atlantique. Il s'agit de relier entre elles les stations d'eau potable de Férel (56) à celle de Villejean (Rennes) afin de transférer de l'eau dans un sens ou dans

l'autre en fonction de la période de l'année, selon les besoins en eau et selon l'état des ressources alimentant ces deux stations (barrages d'Arzal et de La Chêze). Cette conduite d'interconnexion a donc comme objectif d'apporter de l'eau à la côte atlantique depuis Rennes en période estivale et au département d'Ille-et-Vilaine depuis Férel hors période estivale pour favoriser un bon remplissage des retenues breïliennes. Sa capacité de transfert est de 1 100 m³/h !

Ce projet d'utilité publique est porté par le Syndicat Mixte de Gestion Eau 35 et par l'EPTB Eaux & Vilaine. Au global, le linéaire complet s'élève à 90 km, dont 31 km ont déjà réalisés en 2008 et en 2010. Il restait la troisième tranche à réaliser qui porte sur 59 km de conduites : 37 km en diamètre 700 mm et 22 km en diamètre 600 mm.

Les tuyaux posés, de marque Pont-à-Mousson, sont fabriqués en France et ont été acheminés en train jusqu'à la gare de La Brohinière à Montauban de Bretagne pour limiter l'emprunte carbone. Ensuite, ils ont été transportés par camions jusqu'aux sites de pose.

Pour fonctionner, cette interconnexion nécessite la construction de deux ouvrages de stockage intermédiaire, de 5 000 m³ chacun, à Sixt-sur-Aff et à Goven. Celui de Sixt doit être équipé d'une station de pompage pour refouler l'eau provenant de Férel vers celui de Goven, le transfert étant ensuite gravitaire jusqu'à Rennes. Dans l'autre sens, un pompage est prévu à Rennes pour renvoyer l'eau vers Goven d'où l'eau repart gravitairement vers Sixt puis Férel.

Le coût global de cette troisième tranche de travaux s'élève à 44 millions d'euros HT, dont environ 85% pour les canalisations et 15% pour les ouvrages de génie civil (réservoirs). Le financement se répartit entre le SMG Eau 35 et Eaux & Vilaine. Côté Ille-et-Vilaine, les travaux sont donc financés grâce à la surtaxe du SMG Eau 35 – 0.17 €/m³ – qui s'applique à tout mètre cube d'eau vendu dans le département.

Les travaux ont été décomposés en 9 lots afin de pouvoir choisir différents groupements d'entreprises capables de réaliser les travaux avec une certaine simultanéité sur une période resserrée. Ce gros chantier a donné du travail pendant plusieurs mois à beaucoup d'entreprises de travaux publics de la région.

De nombreuses difficultés ont dû être surmontées. Outre l'organisation et le suivi d'un tel chantier, il y a eu de nombreux ouvrages à traverser : rocade de Rennes, voie SNCF, cours d'eau, routes départementales.

Le tracé passant majoritairement en terrain privé, les cultures ont été impactées. Des indemnités financières aux exploitants et propriétaires agricoles sont en train d'être versées pour compenser les pertes de récolte. Des servitudes de passage sont par ailleurs fixées.

A l'heure qu'il est, les travaux de pose de canalisations sont terminés et les travaux de génie civil à Sixt et de pompage à Villejean sont en cours. Viendront ensuite les essais de tous ces équipements avant une mise en service prévue pour avril 2024.

Une nouvelle enquête publique sur le projet doit être menée entre le 20 septembre et le 20 octobre. En effet, des études complémentaires au titre du Code de l'Environnement et du Code des Transports ont dû être réalisées pour tenir compte des exigences réglementaires. Chacun peut donc consulter ces études complètes en mairie ou sur le site de la Préfecture et donner son avis sur ce projet.

Une fois mis en service, ce grand et beau projet – à faire pâlir d'envie les Romains – nous permettra de faire face aux augmentations de consommation attendues, liées à la croissance démographique du territoire. Toutefois, nos ressources en eau commencent déjà à pâtir du réchauffement climatique. Il est donc important de veiller à leur préservation et à leur utilisation raisonnée.

L'eau aussi est un bien à « consommer avec modération » !

Ensemble, poursuivons notre dynamique !

Chers Chapelloises, Chers Chapellois,

Nous avons déjà eu l'occasion de dire pourquoi la commune s'intéresse au devenir du Garage du Canut, actuellement en vente.

En collaboration avec le propriétaire du Garage, nous avons été en contact avec des repreneurs, et investisseurs immobiliers. Les démarches avaient échoué. Nous nous sommes donc fait accompagner par l'Établissement Public Foncier de Bretagne qui peut porter financièrement un éventuel achat si, sur ce lieu très central, on peut y envisager un projet de commerces ou logements sachant qu'on ne peut y installer d'artisans conformément à notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) comme dans toutes les communes.

Une convention entre l'EPF Bretagne et la Commune a été préparée. Il nous fallait joindre un projet possible pour valider la collaboration avec l'EPF. Mais pour le moment aucun porteur de projet intéressé. Afin que la Collectivité puisse donner pouvoir à l'EPF pour agir en son nom, un prix doit être fixé et avons l'obligation de faire établir ce prix par la Direction de l'Immobilier de l'État en fonction des prix locaux, de l'état du bâtiment... (dépollution). Ce prix a été fixé à 155 000 € avec une marge de négociation de 10%. L'EPF peut porter financièrement le bien immobilier pendant 7 ans, nous aider à chercher un investisseur intéressé qui achètera au prix correspondant aux dépenses engagées (prix d'achat, frais d'entretien...).

Ce projet a été présenté en Conseil Municipal du 3 Octobre et la décision reportée.

Seul l'intérêt de La Chapelle-Bouëxic guide notre réflexion.

Cordialement

La Chapelle Autrement !

Chères chapelloises et chers chapellois,

Alors que nous demandions à être informés au travers des commissions, nous avons pris connaissance qu'un nouveau projet de promotion immobilière était prévu sur l'emplacement du garage du Canut.

Le propriétaire du garage avait signé un compromis de vente au prix net vendeur de 250000 € et la majorité municipale souhaite préempter cette surface.

Au vu des premiers éléments en notre possession (Documents de l'EPF envoyés par mail le 3 octobre nous demandant de voter l'achat du bien par mail, sujet qui par ailleurs n'avait pas été évoqué lors de la commission urbanisme du 26 Septembre), nous avons découvert :

un projet d'immeuble comprenant 3 étages (RDC +2) via un opérateur privé,

un prix de préemption pour le garage de 155000 € lésant le propriétaire de 95000 €.

Nous nous interrogeons sur le pourquoi et combien ?

Pourquoi le promoteur n'achète t'il pas le bien en direct au prix de vente initial ?

Pourquoi la commune intervient directement (Préempte), au détriment du propriétaire, au lieu de mettre les parties en relation

De plus ce bien étant dans le périmètre des bâtiments de France et donc soumis à leur accord, un futur acquéreur ne pourrait pas faire n'importe quoi !

Combien sera revendu le bien au promoteur ? (1 € Comme pour le projet NEOTOA)

Nous ne sommes pas opposés à un projet sur cet emplacement dès lors qu'il ne dénature pas le bourg et qu'il reste cohérent et moral.

Il est par ailleurs dommageable qu'un dossier aussi important ne puisse être débattu en conseil municipal.

Sylvie, Virginie et Serge



PROMENONS-NOUS

« *Promenons-nous* » de *Marion Dain*, troisième et dernier volet de l'exposition à découvrir à la médiathèque :

« De la plage à la rivière, du champ à l'orée du bois... Il n'y a qu'un pas dansé par la Fillette en rouge... Explore les possibles de ses sens, s'amuse d'un rien et s'émerveille de tout, entre grâce de la lumière et force de l'ombre... Apparaît le vivant. L'enfant se trouve à cet instant, là, moi aussi. »

Marion Dain

Une exposition à découvrir en musique, grâce au QR Code qui accompagne les photos.
Exposition à découvrir jusqu'au 21 décembre, aux horaires d'ouverture de la médiathèque, gratuite.



Fermeture de la Médiathèque
du 23 Décembre au 1er janvier inclus.
Réouverture aux horaires habituels le 2 Janvier 2024.
L'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



ACCUEIL D'AUTEUR

Dans le cadre de Bulles d'Hiver, le festival BD de Goven, nous accueillons Anna Conzatti à la médiathèque pour un atelier exceptionnel et intergénérationnel, **samedi 25 novembre, de 11h30 à 12h30**.

Anna CONZATTI est autrice, illustratrice, dessinatrice et coloriste de Bande Dessinée. Après des études aux Beaux-Arts de Lorient -où elle expérimente plein de choses sauf la Bande Dessinée- et une année de volontariat dans une bibliothèque spécialisée en BD en Italie, Anna Conzatti s'installe à Nantes en 2015 où elle s'implique dans l'association Maison Fumetti, dédiée à la BD et aux arts graphiques ; elle développe en parallèle et en autodidacte son univers fictif bienveillant et coloré. Elle vit et travaille aujourd'hui près de Nantes, où elle enseigne également la colorisation numérique en BD dans une école d'art, et propose des ateliers auprès d'établissements scolaires et médiathèques.

Dans sa bibliothèque d'enfance : Astrapi, les Passagers du Vent, Fluide Glacial, Dragon Ball, Spirou, Picsou, Lupo Alberto...

Dans sa bibliothèque d'adulte : Georges Perec, Lupano, Zidrou, Hubert, Bonhomme, Trondheim, Picault, Strömquist, Urasawa... et Proust et Deleuze pour faire semblant de grandir.

Venez découvrir son travail et apprendre à dessiner à sa manière.

Gratuit, à partir de 6 ans,
inscriptions et renseignements à la médiathèque,
par téléphone 02.99.92.05.71
ou par mail bmlachapellebouexic@gmail.com

Voyages Bourrée et son agence Eol : Une réussite pour la campagne de sensibilisation à la maladie de Charcot.

Les Voyages Bourrée c'est une expérience dans le transport collectif transmise **depuis 3 générations** avec un parc de 80 véhicules.

La connaissance du métier du voyage, nous permet aujourd'hui de proposer des prestations pour tous types de déplacements et sorties en groupe. Il est aussi possible de **venir compléter nos voyages existants** : excursions, séjours, circuits en France et à l'étranger.



Le projet d'un partenariat associatif



En 2023, EOL Voyages a souhaité s'associer à l'**ARSLA**. L'idée est venue lors d'échanges avec certains de nos clients touchés de près ou de loin par la **Sclérose latérale amyotrophique**, connue sous le nom de maladie de Charcot.

Le principe : « **S'engager avec nos clients et faire un don auprès de l'association ARSLA pour chaque inscription à l'un de nos séjours** ».

Aujourd'hui, nous sommes heureux du résultat. Cette opération nous a permis de récolter la somme de **1 176 €** qui sera reversée à l'association, ce qui correspond à 10 jours de travail d'un chercheur pour un projet de recherche fondamentale.

Rarement le tourisme ne s'est associé à des associations de cette manière. Nous remercions tous nos clients qui se sont engagés avec nous.

Rappel : L'agence vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et est joignable au 02.99.34.99.75.

Plus d'informations sur : www.bourree-voyages.fr

Bouëxic Animation !

L'année passée fut riche pour l'association Bouëxic Animation. Dans un contexte de relance après Covid, de transition et de renouveau des équipes, les événements organisés ont favorisé la dynamique locale et ont permis à nouveau aux habitants de se rencontrer et de partager des moments conviviaux. Saluons l'investissement des personnes engagées dans cette aventure, membres depuis longtemps et nouveaux bénévoles.

Bouëxic Animation a élu son nouveau Conseil d'Administration constitué de 16 membres et son Bureau à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Une équipe en bonne partie renouvelée va œuvrer cette année pour vous proposer diverses animations.

Voici la composition du nouveau bureau autour duquel s'est constituée une équipe de référents pour chaque événement :

Présidente : Sarah Letournel. Vice-présidente : Marie-Thérèse Larcher. Trésorier : Didier Renault. Trésorière adjointe : Sylvie Leglinel. Secrétaire : Mathie Jupin. Secrétaire adjointe : Samia Essoufi

Bouëxic Animation vous donne rendez-vous tout au long de l'année :

La **Course du Muscle** en faveur du Téléthon et en partenariat avec l'école (référente Mathie Jupin 06 26 37 69 65).

Le **Marché de Noël** samedi **9 décembre** 2023 (référente Sophie Guillemé 06 43 32 90 13).

Des **Cours de Couture** à partir de janvier 2024 (référente Marie-Jeanne Tréhoret 06 21 01 44 38)

Le **Vide Grenier** lundi **1er avril** 2024 (référent Didier Renault 06 07 88 47 51)

Le **Concours de pétanque** d'avril à octobre 2024 (référent Patrick Lemoine 06 23 09 94 35)

La **Fête de la Musique** samedi **29 juin** 2024 (référents Renaud Bougré 06 63 35 37 65 & Samia Essoufi 06 70 29 77 83)

L'**Aide Humanitaire** avec la récolte de blé noir (référent Jean-Paul Hignet 06 83 66 18 45)

Si vous souhaitez apporter votre aide à l'association, contribuer à faire vivre un de ces événements, n'hésitez pas à vous rapprocher du référent concerné.

Vous pouvez aussi contacter l'association par mail : bouexicanimation@gmail.com et la retrouver sur Facebook



Bouëxic Animation : Noël au Village !



Ca sent bon le vin chaud ! Nos yeux se régalaient des gourmandises convoitées, ceux de nos enfants brillent devant les animations proposées et nos hottes peuvent se remplir grâce aux artisans qui viennent exposer. On se rencontre, on rigole, on profite d'un moment festif en famille et entre amis.

Voilà l'esprit de Noël !

Venez nous rejoindre le **samedi 9 décembre de 10h à 17h, sur la place de l'église et au Château**, pour fêter Noël ensemble.

Bouëxic animation organisera lors de son marché de Noël **une vente de livres**. Toutes les personnes qui souhaitent faire don de livres en bon état peuvent les apporter à la médiathèque ou à l'agence postale **avant le 1er décembre**.

Bouëxic Animation : concours de pétanque.

C'est dans une ambiance très conviviale, que s'est déroulé le tournoi de boules pour la 20ème année.

Ce sont 30 équipes qui ont participé cette année à ce concours. Ce sont 62 joueurs (hommes et femmes de tous âges) qui se sont confrontés amicalement de fin avril à mi octobre dernier.

Les rencontres ont permis aux équipes de sortir de chez eux et de profiter des douces soirées chapelloises.

La saison s'est clôturée

par un repas et la remise des trophées, ceci dans une ambiance sympathique.



Classement des équipes gagnantes :

Equipes Séniors : Henri ESNAULT et Jean RAIMBAULT

Equipe féminine : Lydie MONNERAIS-THEZE et Carole LETOURNEL.

Equipe masculine : Nicolas GERNIGON et Jordane TANGUY

Si vous souhaitez participer au concours l'année prochaine, guettez l'écho chapellois du mois de mars prochain, afin de connaître la date des inscriptions.

Restez informés !



Pour connaître les différentes manifestations proposées par les associations chappelloises, mais également diverses informations transmises par votre mairie.

Plusieurs solutions :

- Le site internet de la Commune : www.lachapellebouexic.fr
- En téléchargeant l'application Panneau Pocket sur votre téléphone portable.
- Sur la nouvelle page Facebook : Mairie de La Chapelle Bouëxic
- Sur Instagram : [mairiedelachapellebouexic](https://www.instagram.com/mairiedelachapellebouexic)

L'Amicale Laïque.

Cela fait maintenant 2 mois que les enfants ont repris l'école et, par conséquent, les bénévoles de l'ALCB aussi...

Pour ceux et celles qui ne connaissent pas l'ALCB, nous sommes l'association de parents d'élèves de l'école de la Chapelle Bouëxic. Nous aidons à financer les projets de l'école mais également nous offrons aux élèves et aux familles des moments conviviaux comme le spectacle de Noël, la chasse aux œufs, la fête de l'école... Pour cela, nous organisons des événements afin de récolter des fonds.

Bureau de l'ALCB:

Le 22 septembre dernier, lors de notre AG, nous avons présenté le bilan de l'année passée, discuté des projets à venir et voté le nouveau bureau. Nous sommes heureux de vous présenter ce dernier.



Autres membres du bureau : Agnès GUEHO, Anne DARVES, Cédric PIVETEAU, Déborah VIGNON, Fabrice GUEHO, Jean-François MARCHAND, Marie RUAULT, Marina SAVALLE, Mathie JUPIN, Medhi VIGNON, Morgane MARDE, Morgane TROUFFLARD, Yann RUAULT

Si vous souhaitez intégrer l'ALCB en tant que membre ou bénévole, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à alcb.larochepourpree@gmail.com En effet, tout le monde peut devenir bénévole, que vous soyez parents d'élèves, grands-parents, oncles... Toute aide est la bienvenue que ce soit par la préparation d'un gâteau, la mise en place d'un événement ou au rangement.



LOTO A MAURE-DE-BRETAGNE :

Le samedi 7 octobre, l'ALCB organisait comme tous les ans un loto à la salle du Rotz à Maure de Bretagne. Cette année, malgré la présence de notre animateur Gégé (et son équipe) et la bonne humeur de nos bénévoles, l'évènement n'a pas eu le succès escompté en partie à cause de la concurrence d'un autre loto au même moment sur Pipriac. Nous remercions nos bénévoles pour leurs gâteaux, leur présence lors de la mise en place ou pendant la soirée.

LA BRADERIE :

2ème édition de notre braderie puériculture ! Et cette fois encore le succès était au rendez-vous puisque nous étions complets. En effet, plus de 40 exposants ont répondu présents le dimanche 8 octobre ! Merci encore aux bénévoles qui sont de plus en plus nombreux pour venir nous aider...



LES CHOCOLATS DE NOËL



Cette année, l'ALCB a choisi de changer de partenaire pour les chocolats de Noël afin de faire innover la gamme. Nous avons choisi Initiatives. Vous pouvez dès à présent déposer vos bulletins de commande dans les cahiers de vos enfants ou dans notre boîte aux lettres. Vous bénéficiez de 20% de remise sur le prix public. N'hésitez pas à faire partager autour de vous... Les commandes seront remises lors du spectacle de Noël le 17 décembre.

Vous n'avez pas reçu votre bulletin, vous n'êtes pas de l'école mais vous souhaitez profiter de cette commande groupée ; aucun souci vous pouvez soit commander directement en ligne (accès à la boutique : asso.initiatives.fr - Code d'accès : UJUDJH) soit nous envoyer un mail à alcb.larochepourpree@gmail.com, et nous vous transmettrons le bulletin de commande ainsi que le catalogue de chocolats. Vous pouvez aussi retrouver nos catalogues à l'agence postale de la Chapelle Bouëxic.

Attention clôture des commandes le **samedi 18/11 !**

VENTE DE SAPINS DE NOËL :

Cette année, nous renouvelons la vente de sapins de Noël. Fini la galère pour trouver le sapin parfait ! Nous vous proposons des sapins Nordmann de 5 tailles différentes venant d'Ille et Vilaine. Les pieds seront taillés et vous pouvez réserver une bûche en même temps que votre sapin. Ils seront disponibles début décembre. Vous pouvez régler en espèces ou en chèque (à déposer dans la boîte aux lettres de l'ALCB à l'école). Cette vente de sapins est ouverte à tous ! Voici le bon de commande. **Toutes les commandes sont à rapporter avant le 18/11/2023 !**

Evènements à venir :

- Dimanche 17 décembre 2023: Spectacle interactif "Le petit scientifique de Noël". Gratuit pour tous les enfants de l'école de la Roche Pourrée.
- Samedi 17 et dimanche 18 février 2024: Représentation de théâtre à la salle du Rotz à Maure avec la troupe "Le Pied en Coulistes".
- Lundi 1er avril 2024: Chasse aux œufs et apéro.
- Samedi 22 juin: Fête de l'école.

D'autres événements pourront s'ajouter tout au long de l'année... Vos idées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à venir nous en parler ou à nous envoyer un mail à alcb.larochepourree@gmail.com Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook : Amicale Laïque Chapelle Bouexic.

Taille du sapin	Prix du sapin	Quantité	Total
100-125cm	19.00€		
125-150cm	21.00€		
150-175cm	25.00€		
175-200cm	31.00€		
200-250cm	36.00€		
Bûche pour le pied	4.00€		
TOTAL A REGLER			

Bon à retourner avant le 10/11/2023 accompagné du règlement

J'ai réglé ma commande :

- En espèces
 Par chèque

Cérémonie des Anciens Combattants

Vous êtes invités à la cérémonie de mémoire des Anciens Combattants d'AFN le : **Mardi 5 Décembre à 11h00, devant la Médiathèque.** Puis à la cérémonie au monument aux morts pour le 61ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.



Visite de l'Assemblée Nationale

Visite de l'assemblée nationale Vendredi 15 Décembre.

- . Départ car à 6 heures. Retour vers 24h.
- . Visite de l'Assemblée, à 12h40.
- . De 14h30 - 18h30 : Autre visite à organiser, temps libre.
- . Repas midi et soir à la charge des participants (aire d'autoroute).
- . Participation : 25 € sur 50 € (par personne).

Renseignements et inscriptions à la mairie 02.99.92.01.15

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil sous le porche de la mairie.

Réunion du 28 Août 2023

Présentation d'Antoine GANDIN qui est le nouvel animateur sportif et socioculturel de la commune, depuis le 21/08/2023.

Restitution par Victor HELAINE du bilan énergie de l'école

Conseiller en Energie Partagé au sein de l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat (ALEC) des Pays Vallons de Vilaine, Victor HELAINE souhaite présenter les conclusions du bilan énergie de la commune. L'ALEC intervient notamment afin de procéder à un état des lieux du patrimoine et un suivi des consommations et dépenses des communes, et en appui à la gestion énergétique afin d'améliorer l'efficacité énergétique des équipements (instrumentation, plan d'action...).

Principales conclusions suite au bilan :

- Les consommations en énergie et les émissions de gaz à effet de serre de la commune sont stables depuis 6 ans
- Les consommations liées à l'éclairage public ont diminué de moitié depuis 2020 (conséquence de l'extinction des lampadaires à 20h30)
- Les dépenses liées à l'énergie sont en forte hausse

Concernant le patrimoine bâti de la commune :

Les trois bâtiments les plus consommateurs en énergie sont l'école, la salle polyvalente et la Mairie. L'école représente à elle seule la moitié (52%) des consommations énergétiques de la commune, et 42% des dépenses en électricité.

Suite à ces différents constats, M. HELAINE préconise des « petits gestes » pour favoriser les économies d'énergie au quotidien (installation d'horloges permettant la programmation des chauffages notamment, remplacement ou suppression de chauffe-eau si nécessaire). Ces ajustements permettront une économie de 2000 euros/an (pour un investissement raisonnable).

De plus, l'école étant éligible à des aides financières dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) CHENE, Victor HELAINE propose la réalisation d'un audit énergétique. Cet audit permettra de réaliser une rénovation énergétique performante et un gain minimum de 40% d'énergie finale.

M. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer à ce sujet :

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une lettre d'engagement permettant la réalisation d'un audit énergétique.

Retour sur enquête Agence postale par Mathie JUPIN

M. Le Maire rappelle qu'une enquête a été menée par Mathie JUPIN, Chargée de l'accueil à l'agence postale depuis le 01/03/2023.

Mathie JUPIN présente les conclusions de l'enquête :

L'objectif de l'enquête menée auprès de la population de la Chapelle Bouëxic du 1er au 30 juin 2023 était de mieux connaître :

- les besoins concernant les horaires d'ouverture de l'Agence Postale en semaine,
- les remarques et les idées sur les services annexes proposés,

Le nombre d'enquêtes retournées est de 155. Considérant une base de 600 ménages sur la commune, nous atteignons un taux de réponse de 26 %.

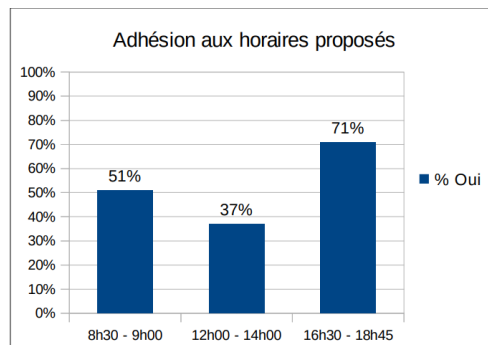
98 % des bulletins ont été remplis par des habitants de la Chapelle.

Concernant les suggestions de nouveaux services, les réponses ont été nombreuses.

On distingue un premier groupe de services administratifs et pratiques et un second groupe plutôt lié à la vie de la commune :

Distributeur automatique de billets (18 demandes), point relais colis autres marques (11 demandes), services bureautiques (impressions, scans, photocopies, accès internet...), machine pour développer les photographies, boîte de retours pour la médiathèque, aide aux démarches administratives, prêt / location de matériel (cuisine, bricolage...), point rechargement cartes Korri-go, dépôt et retrait d'ordonnances, ...	Coin petites annonces entre particuliers, échanges de services, affichage des événements et informations locales, boîte à idée, grainothèque, boutique éphémère, épicerie, dépôt vente d'artisans, exposition d'artistes locaux, zone de gratuité, espace de vie convivial, de rassemblement, plus dynamique et attractif...
---	--

Concernant les créneaux horaires proposés en semaine, les personnes ont répondu favorablement au soir à 71 % (81 % sur la tranche d'âge 25 - 65 ans). Le créneau du matin remporte quant à lui 51 % de réponses positives (56 % chez les 25 - 65 ans), tandis que le créneau du midi est plébiscité à hauteur de 37 % (44 % pour les 25 - 65 ans). Par ailleurs, 12 personnes sur 155 se sont exprimées spontanément pour préserver une ouverture le samedi matin. Parmi elles, 5 ont répondu Non aux 3 options proposées en semaine.



Plusieurs options de services et de plannings sont actuellement à l'étude au sein du Conseil Municipal afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par les habitants. Les changements éventuels seront communiqués dans les semaines à venir.

ECOLE: Bilan Cantine/Garderie année scolaire 2022/2023

M. Le Maire présente les conclusions du bilan financier du fonctionnement de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2022-2023. La commune doit faire face à une augmentation des prix du gaz, de l'électricité, des denrées alimentaires et des dépenses de personnel.

A titre d'exemple, le prix des denrées alimentaires a augmenté de 24% et celui de l'électricité a bondi de 93% depuis un an.

Un déficit de 15 231 euros constaté pour le budget 2022/2023, soit 0.65 euros par repas.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'augmentation du prix du repas :

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 12 dont 1 pouvoir - Contre : 2 - Abstention : 0

A la majorité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix du repas de 0.20 euros pour toutes les catégories d'usagers (élèves, adultes et centre de loisirs).

Le prix du repas pour un élève passe donc à 4.10 euros (à compter du 01/09/2023)

Le prix du repas adulte passe donc à 5.40 euros (à compter du 01/09/2023)

Le prix du repas pour le CLSH passe donc à 4.50 euros (à compter du 01/01/2024)

Le prix du tarif pour l'accueil périscolaire demeure inchangé.

MATIN	SOIR
De 07h15 à 08h35 = 1,50 €	De 16h45 à 17h45 = 0,60 €
De 07h30 à 8h35 = 1,10 €	De 16h45 à 18h45 = 1,10 €
De 08h15 à 08h35 = 0,60 €	

ECOLE : Achat de deux abribus :

M. Le Maire rappelle que suite aux demandes de deux familles, il est nécessaire d'installer deux nouveaux abribus aux arrêts suivants : La Frétille et Troumer. Après étude de deux devis, le devis de la société CROC Bois est retenu. Ce devis s'élève à 2962.80 euros TTC pour deux abribus en bois. M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet :

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de valider l'achat de deux abribus auprès de la société CROC BOIS pour un montant de 2962.80 euros TTC

RESSOURCES HUMAINES : Renouvellement 2 Contrats Agents polyvalent Ecole – 1 Contrat Agent polyvalent :

M. Le Maire rappelle que des contrats doivent être renouvelés de manière à assurer diverses fonctions au sein de l'école (accueil périscolaire, service des repas, surveillance de la cour, entretien des locaux).

A ces contrats s'ajoute le renouvellement d'un contrat pour un poste d'AESH 3 midis par semaine.

Les contrats sont répartis comme suit : 1 contrat Agent polyvalent école de 26h/semaine, 1 contrat Agent polyvalent école de 28h30/semaine, 1 contrat Agent polyvalent de 15h/semaine, 1 contrat AESH de 3h45/semaine

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet :

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 14 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'autoriser le renouvellement des contrats comme décrit ci-dessus.

ASSAINISSEMENT : Tarif raccordement au tout à l'égout :

M. Le Maire rappelle que le tarif actuel pour le raccordement à l'assainissement collectif s'élève à 500 euros.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet d'une éventuelle augmentation de ce tarif, qui passerait à 1000 euros, au 1^{er} janvier 2024. Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants : - Nombre de votants : 13 - Pour : 9 dont 1 pouvoir pour une augmentation à 1000 euros 4 pour une augmentation à 750 euros - Contre : 0 - Abstention : 0

A la majorité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif de à l'assainissement collectif à 1000 euros, à compter du 1^{er} janvier 2024.

AJOUT ORDRE DU JOUR : Convention Solène GICQUEL :

M. Le Maire rappelle qu'un partenariat est envisagé entre Solène GICQUEL, sportive de haut niveau et la commune de la Chapelle-Bouëxic. La convention s'applique sur la période du 01/09/2023 au 31/12/2023, période pendant laquelle Mme GICQUEL s'engage à venir animer des séances avec les élèves.

Mme GICQUEL percevra une subvention à hauteur de 1500 euros pour cette période.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet :

- Nombre de votants : 13 Pour : 13 dont 1 pouvoir - Contre : 0 - Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

INFORMATIONS Commission Aménagement/Fleurissement pour place de l'Eglise :

M. Le Maire rappelle que plusieurs commissions doivent se réunir afin de statuer sur différents projets :

- Aménagement/Fleurissement pour la place de l'Eglise
- Communication : projet signalétique du bourg
- Vie Associative : subventions 2023
- Voirie : Château (eaux pluviales) + rue de Villeneuve + rue de la Gare

INFORMATIONS : Assemblée des Maires Ruraux :

M. Le Maire informe le conseil Municipal que la prochaine assemblée générale de l'association des Mairies rurales est prévue le vendredi 22 septembre à 14h à Chartres-de-Bretagne.

Informations :

Le prochain Conseil Municipal est fixé au Lundi 02 Octobre 2023 à 19h00.

HORAIRES ET PERMANENCES :

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.

Contacts :

ac-cueil@lchapellebouexic.fr
finances@lchapellebouexic.fr
urbanisme@lchapellebouexic.fr
communication@lchapellebouexic.fr



37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lchapellebouexic.fr

Agence Postale

Lundi de 8h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30

Mardi au vendredi de 8h30 à 12h15



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Médiathèque Florence Arthaud

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00
Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ bmlchapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Lundi

sur rendez vous



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71
✉ communication@lchapellebouexic.fr



Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Breizh Go en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Toutes les informations concernant les transports sont accessibles sur le site internet <https://www.breizhgo.bzh/>
Y compris les horaires des transports scolaires.



ALSH

Accueil de Loisirs

34 Placette de la Mairie
35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC
☎ 02 99 92.06.09 ou 06.24.28.45.70
sophie.combrisson@vallonsdehautebretagne.fr



Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus
☎ 02.99.92.46.99
Mairie de Guichen
☎ 02.99.52.05.75



Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :
Lundi/Mercredi : 14h à 17h
Vendredi/Samedi / 9h00 à 12h00
et de 14h à 17h
Été du 01/04 au 31/10 :
Lundi/Mercredi : 14h à 18h.
Vendredi/Samedi : 9h à 12h et de
Rue des Rochelles à MERNEL